



# COMMISSION DISTRICT D'ARBITRAGE DISTRICT ALSACE



P-V N° 02 du 09 septembre 2025  
Réunion électronique

Présidence : **Yannick SCHMITT**

Présents : **Séverine BRES – David BARRET – Robert SCHNEIDER**

## *Discipline – décisions*

Nom	Prénom	Club	Motif	Réponse / Décision
BELMAHDI	Karim	MULHOUSE FOOT REUNIS	Absence au match 53771694 de U16 D1 Alsace / Poule G / Journée 1 du Samedi 06/09/2025 503973 Mulhouse R.C. 21 - 564201 Ejps Sierentz 21	Notification de la décision à l'arbitre et à son club d'appartenance
TAOUAF	Widad	FC CERNAY	Absence au match n°53783774 de U14 D1 Alsace / Poule C / Journée 1 du Samedi 06/09/2025 564201 Ejps Kœtzingue 21 - 500432 Soultz F.C. 1919 21	Notification de la décision à l'arbitre et à son club d'appartenance

Les décisions de la Commission District d'Arbitrage sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du district dans un délai de sept (7) jours, selon les dispositions et les conditions de forme prévues aux articles 190 des Règlements Généraux de la FFF et 69 des Règlements du district.

Le président de la C.D.A. Alsace  
**Philippe DURR**

Le secrétaire de séance  
**Yannick SCHMITT**